



## BOULGOU :

### PREMIERE ASSEMBLEE REGIONALE DES CHEFS DE PROJETS DU CENTRE-EST : UNE EXPERIENCE BENEFIQUE



Une photo de Famille des participants

**PROBLÉMATIQUE DE LA PARTICIPATION  
DES FEMMES À L'EXÉCUTION DES PROJETS  
DE DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS**

## SOMMAIRE

**EDITORIAL** 3

### VIE INSTITUTIONNELLE

BOULGOU / PREMIÈRE ASSEMBLÉE REGIONALE DES CHEFS DE PROJET DU CENTRE : UNE EXPÉRIENCE BÉNÉFIQUE 4

LA CONCERTATION EN MARCHÉ DANS LES PROVINCES DE LA KOMONDJARI ET DU GOURMA 9

SANMATENGA : LE CADRE DE CONCERTATION TECHNIQUE ADOPTENT LES TEXTES REGISSANT SON FONCTIONNEMENT 12

### Socio-Economie

QUE FAIRE POUR MIEUX VENDRE NOS OIGNONS ? 13

PROBLÉMATIQUE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES À L'EXÉCUTION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS 14

### Vie dans les Terroirs

UNE JEUNESSE RURALE DÉSEMPARÉE 15

COMMENT UNE CGT DOIT ELLE MOBILISER LES RESSOURCES? 16

### Formation

HOUET " DES OUTILS DE PASSATION DES MARCHES À L'USAGE DES COMMUNAUTÉS RURALES " 18

LES COMMUNICATEURS DES COORDINATIONS PROVINCIALES DU PNGT2 SE CONCERTENT 18

### Reflexion

LES CONFLITS FONCIERS : ACTEURS ET ENJEUX 19

*Pour vos courriers  
veuillez nous écrire  
à l'adresse suivante :*

**"Nouvelles des Terroirs"**

s/c PNGT

BP 1487 Ouagadougou

Tél. : 32 47 53 / 54

23 60 05

E.mail : [nouvellesdesterroirs@yahoo.fr](mailto:nouvellesdesterroirs@yahoo.fr)



COMITE DE REDACTION  
MOUHAMED DRABO

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

MARCEL TINDANO

NIKIEMA SANDAOGO FERDINAND

RENÉ BAMA

ERIC BATIÉBO

FATOUmata DUEDEAOGO

TRAORE/HIEN AMÉLIE

SALIF KAMBOU

SÉBASTIEN WILLY

MOULAYE IDRISSE

PHOTOCOPOSITION - IMPRESSION  
PRESSES AFRICAINES - OUAGA T.ÉL. : 30 71 75

### OÙ TROUVEZ NOUVELLES DES TERROIRS

#### ► OUAGADOUGOU

- PNGT2
- DVA
- DVTT
- DFVAF

#### ► BOBO-DIOULASSO

- CP/PNGT 2

#### ► TENKODOGO

- PDR/BOULGOU

#### ► MANGA

- PDL/Z MANGA

#### ► BOGANDE

- CP/PNGT 2

#### ► ORODARA

- CP/PNGT 2

#### ► YAKO

- PS.CES/AGF

#### ► BAM

- PATECORE
- KONGOUBSI

#### ► CP/PNGT2

- TOUGAN
- DJIBO
- KAYA
- BOULBA
- KOUDOUGOU
- LEO
- QUARGAYE
- PAMA
- FADA
- ZINIARE
- BANFORA

### *Une lueur d'espoir*

*Après plus de deux décennies de développement, les organisations paysannes au Burkina Faso sont confrontées à de nombreuses difficultés qui entravent de manière significative la promotion des communautés rurales. Ces difficultés sont pour la plupart liées à l'inadéquation des structures traditionnelles par rapport aux besoins des communautés rurales, à la création tout azimut d'organisations modernes par les intervenants extérieurs selon leurs besoins. A ces difficultés s'ajoutent également celle de la multiplicité des organisations paysannes entraînant l'inefficacité dans l'action à cause des intérêts parfois contradictoires. La conséquence immédiate de cette situation est l'absence de concertation entre les différentes organisations et de politique réelle de développement à la base avec une implication de l'ensemble de la population.*

*C'est ainsi que de nombreux programmes et projets ne sont pas parvenus à combler les espoirs et l'enthousiasme des populations rurales.*

*Il faut l'admettre, les technologies proposées n'ont pas tenu compte des mentalités et des capacités réelles des populations et les stratégies de développement définies n'ont pas intégré suffisamment les besoins des communautés rurales.*

*Aujourd'hui une lueur d'espoir existe. Le pouvoirs public a décidé de donner plus d'autonomie et de pouvoirs aux communautés rurales afin qu'elles définissent et orientent elles-mêmes leur propre développement. Conformément aux dispositions de l'arrêté conjoint, des commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT) sont mises en place dans chaque village.*

*Le rôle des acteurs de développement que nous sommes est de fournir le maximum d'informations, d'appui et de ressources à ces communautés rurales afin qu'elles puissent jouir de cette opportunité d'organisation. Cela leur donnera ainsi l'occasion de participer aux décisions et d'influencer l'élaboration des politiques de développement au niveau local et national. Ces communautés rurales ainsi organisées constitueraient alors un atout appréciable dans l'exécution des programmes de développement. Et la pauvreté contre laquelle nous luttons tous prendrait alors un sérieux coup.*

*La rédaction*

**BOULGOU :**

**PREMIERE ASSEMBLEE REGIONALE  
DES CHEFS DE PROJETS DU CENTRE-EST :  
UNE EXPERIENCE BENEFIQUE**

**L**a salle de réunion de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Centre-Est à Tenkodogo chef lieu de la Région administrative du Centre-Est a abrité les 9, 10, 11 juillet 2002 la première assemblée régionale des chefs de projets. Cette assemblée a été organisée sous l'égide du Haut Commissariat de la province du Boulgou autour du thème : " Amélioration de l'efficacité des projets dans la

région du Centre-Est ". Cette rencontre a connu la participation effective, des chefs de projets de ladite région et des personnalités ci-après :

- ▶ des Hauts Commissaires des provinces du Boulgou et du Koupélogo
  - ▶ du Secrétaire Général de la province du Kourittenga représentant le haut commissaire
  - ▶ du Maire de la commune de Tenkodogo
  - ▶ des représentants des maires des communes de Garango, de Ouargaye et de Koupéla
  - ▶ des représentants de bailleurs de fonds que sont le FNUAP, l'UNICEF et la coopération danoise
  - ▶ du Directeur Général de l'Economie et de la Planification
  - ▶ d'un représentant de la Direction Centrale des Marchés Publics
  - ▶ des chefs et/ou coordonnateurs de projets intervenant dans la région du Centre-Est.
- Les objectifs de l'assemblée régionale des projets étaient de :
- ▶ Faire mieux connaître les projets de dévelop-

pement rural dans toutes leurs dimensions aux décideurs au niveau régional,

▶ Contribuer à mieux faire connaître le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et favoriser sa mise en œuvre à travers les différents projets,

▶ Faire le point de la mise en œuvre des projets au niveau de la région en faisant ressortir les taux de réalisation physique et financière et le

niveau d'atteinte des objectifs initialement fixés,

▶ Examiner les problèmes rencontrés et formuler des solutions pour une meilleure conduite des activités.

▶ permettre aux participants de

faire connaissance avec les nouveaux textes qui réglementent la passation des marchés publics afin que l'ensemble des projets puisse intégrer ces nouvelles dispositions dans leur démarche.

Les travaux ont débuté par la cérémonie d'ouverture présidée par le Haut Commissaire du Boulgou et ponctuée par deux allocutions, respectivement prononcées par le maire de la commune de Tenkodogo et le Haut Commissaire de la province du Boulgou.

Dans son mot de bienvenue, le Maire de Tenkodogo, tout en se réjouissant du choix de sa commune pour abriter les travaux de l'assemblée a apprécié cette initiative à option fédérative des actions de développement, qui



Une photo de Famille des participants

constituent une opportunité pour harmoniser les interventions en matière d'appui au développement dans la Région du Centre-Est afin de mieux accroître les performances des différents projets.

Prononçant le discours d'ouverture, le haut commissaire de la province du Boulgou a d'emblée exprimé l'honneur fait à sa province pour l'organisation et la tenue de la toute première rencontre réunissant les chefs de projets de la région du Centre-Est. Il a ensuite justifié et mesuré le bien fondé d'une telle rencontre pour les projets en évoquant les difficultés majeures de mise en œuvre et leurs causes, les limites des cadres de concertations provinciales et de celles de l'AG des chefs de projets à résoudre les problèmes touchant l'espace régional.

Il a par conséquent insisté sur la nécessité d'une réflexion soutenue autour des difficultés spécifiques locales que connaissent les différents projets dans la mise en œuvre de leurs actions sur le terrain à l'échelon régional. Pour finir, le Haut Commissaire a remercié les participants pour leur engagement traduit par leur présence à l'assemblée régionale et souhaité que les travaux aboutissent à des propositions de solutions d'amélioration des conditions d'exécution des projets dans l'intérêt des populations de la région.

Il faut signaler que la région du Centre-Est est peuplée de 937 184 habitants et couvre 14 852 Km<sup>2</sup>. C'est une zone relativement pauvre où l'indice de pauvreté se situe entre 0,173 et 0,209. En vue d'améliorer cette situation, une vingtaine de projets de développement interviennent aux cotés des services techniques de l'Etat et des ONG.

Ces projets embrassent tous les secteurs de la vie socio-économique de la région.

Après l'intervention de certains types de projets d'envergure régionale, comme le projet FAO-CCP-BKF/031 (1988-1990), la Région du Centre-Est connaît depuis les années 1992 la mise en œuvre de projets plutôt d'envergure provinciale et/ou départementale.

Ce sont environ douze projets d'appui au sec-

teur rural qui conjuguent leurs efforts en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Les principaux domaines d'appui de ces projets sont particulièrement la gestion forestière, l'agriculture, l'élevage, l'hydraulique, la micro-finance, le désenclavement, la santé, et les questions de populations.

La quasi-totalité de ces appuis ont pour cible de convergence les mêmes acteurs que sont les communautés rurales.

Cependant, si certains projets ont les mêmes visions stratégiques, d'autres par contre ont des approches parfois différentes, voir contradictoires.

Ces projets sont parfois en butte à des difficultés et contraintes de tout genre dans la conduite de leurs activités. On peut citer entre autres :

- La problématique de la responsabilisation des communautés de base et de leur contribution à la réalisation des activités,
- Les chevauchements entre certaines actions,
- L'insuffisante harmonie des méthodes et stratégies d'intervention.

Toutes ces difficultés conduisent parfois à des taux d'exécution faibles.

La deuxième assemblée générale des chefs de projets tenue à Ouagadougou les 25, 26 et 27 octobre 2001 a examiné les problèmes généraux liés à la mise en œuvre des projets et entrepris de trouver des solutions aux difficultés qui sont parfois facteurs de contre-performances.

Toutefois, les difficultés spécifiques propres aux réalités de chaque milieu sont restées en suspens.

D'où la nécessité de créer une occasion d'échange entre l'ensemble des projets autour des questions de développement de la région.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture les travaux se sont poursuivis sous la direction du Haut-Commissaire de la province du Boulgou, Monsieur Youssouf ROAMBA, assisté du Haut-Commissaire du Koulpélogo Monsieur SAVADOGO R. Aboubacar et du Secrétaire Général de la province du Kourittenga représentant le haut commissaire. La modération des débats a été assurée par Monsieur Bonoudaba DABIRE, Directeur Général de l'Economie et de la Planification.



Une vue des participants lors des travaux de groupe

de populations.

Le groupe des projets intervenant dans le domaine du développement rural (PNGT, le PDR/B, la MVVN, le PDRAG, PFA) a été interpellé sur des questions relatives à la pérennisation des réalisations du PDR/B, l'impacte du PDR/B sur les conditions de vie des populations, les difficultés rencontrées par le PDR/B dans l'aménagement des bas fonds malgré son approche

Deux types de communication ont été présentés aux participants dont quatre ont porté sur des thématiques spécifiques que sont le rapport introductif de l'assemblée régionale des chefs de projets, les conclusions de la deuxième Assemblée Générale des chefs de projets, les procédures de passation des marchés publics et le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) au Burkina Faso. Les autres communications au nombre de quinze ont été relatives à la présentation des différents projets intervenant dans la région du Centre-Est.

C'est ainsi que les participants ont eu droit aux présentations des projets ci-après : PDR/B, PAD, ADOP, MNH, PNGT (coordinations provinciales Kouritenga et Koulpelogo), MVVN, BKF 05/01/05, PAMER, SURVIE DE L'ENFANT, PDRAG, BKF 05/02/02, PAICB/LCP, PIVHES et PFA.

De l'ensemble des exposés, il ressort que la quasi-totalité des projets intervenant dans la région du Centre-Est ont des niveaux d'exécution physique et financière appréciable, mais connaissent des difficultés liées à la grande mobilité des ressources humaines locales qui sont formées afin de pouvoir soutenir la pérennisation des actions entreprises.

Les réactions qui s'en ont suivi et ci-après présentées sont organisées en trois groupes de projets selon les domaines d'intervention que sont : le développement rural, la micro-entreprise et la santé qui prend en compte les projets

participative, le non-octroie de crédit par le PDR/B, les maladies de vaches susceptibles de se transmettre à l'homme dans la vallée de la Nouhao, l'existence de fonds pour l'entretien des ouvrages du MVVN à la fin du projet, le mécanisme de suivi des fonds octroyés aux villages par le PFA, les éléments de contractualisation des conventions signées entre le PNGT et les villages, sur les fonds auto-géré octroyés aux femmes et le mécanisme de financement des infrastructures au niveau de PFA.

De plus des inquiétudes ont été émises par rapport aux contrats signés avec le privé pour la mise en place des CVGT, et le nombre de villages d'intervention et la stratégie mise en place par le PFA.

Au titre du groupe des projets de promotion de la micro-entreprise rurale (ADOP, PAMER, PAICB), les préoccupations, inquiétudes et questions des participants ont essentiellement porté sur la nature des relations entretenues par certains projets avec la caisse populaire, la rémunération des rédacteurs de projets au niveau du PAMER, l'articulation du PAMER avec les autres projets, l'efficacité du système de financement des micro-entreprises du PAMER, la stratégie développée par ADOP pour sa mise en cohérence avec les autres intervenants, le lien entre le PAICB et le PAMER.

## Vie Institutionnelle

Quant aux projets intervenant dans le domaine de la santé et de la population ( B K F / 0 5 / 0 1 / 0 5 , BKF/05/02/02, Projet Santé Maternelle et Néonale (MNH), Projet Survie de l'Enfant (PSE, PIHVES), les questions et préoccupations ont notamment concernées la transmission du VIH/SIDA par l'allaitement maternel, l'utilisation du Fansidar pour la prévention contre le paludisme chez les femmes enceintes, l'impact et l'efficacité de l'utilisation des



Une vue des participants lors des travaux de groupe

moustiquaires imprégnés, l'instabilité du personnel formé, la durée de vie des projets de santé, le coût de réalisation d'un forage, la situation de la couverture des besoins en eau de la région, les critères de choix des villages et département d'intervention du PIHVES et les conditions de mise en œuvre du volet santé au niveau du PIHVES.

Les échanges qui ont suivi l'ensemble de ces interventions ont permis aux participants d'avoir les éclaircissements nécessaires et les réponses appropriées. A ce niveau il convient de noter que les réponses ont été enrichies par les interventions de M. LOUGUE, représentant le FNUAP et du DGEP assurant la modération.

D'une façon générale, il ressort que les projets rencontrent les difficultés suivantes dans leur mise en œuvre :

- Mobilité des principaux acteurs
- Le faible niveau d'alphabétisation et d'organisation des populations
- Le faible revenu des producteurs et productrices ne facilitant pas l'investissement dans les exploitations
- Difficultés des populations à s'adapter à la nouvelle démarche du PNGT
- Non disponibilité de prestataires qualifiés pour la réalisation de certains ouvrages
- Mise à la disposition tardive des fonds par les bailleurs ou structures de coordination

Instabilité du personnel contractuel et de l'assistance technique

- Insécurité des biens et des personnes du fait du banditisme
- Dégradation des réalisations par des activités d'exploitation d'or notamment pour le projet MVVN à Bittou
- Sous estimation importante de certaines activités lors de l'élaboration du document du projet entraînant des difficultés de mise en œuvre de certaines activités.
- Retard dans l'acquisition du matériel de travail
- difficile gestion des prestataires ;
- Insuffisance logistique
- Faible motivation du personnel
- La procédure d'élaboration, de lancement et d'attribution des marchés est longue et lente
- La lenteur des décaissements de la contrepartie nationale
- La mauvaise définition des rôles au niveau des instances de gestion des projets
- Difficulté de faire appliquer la maîtrise d'ouvrage par les populations jusqu'au bout du fait des procédures nationales.
- Difficulté de mobiliser à temps les contributions financières des villageois, tandis qu'elles constituent un préalable pour le décaissement de la contribution du projet
- Les conflits fonciers qui entravent l'exécution de certaines activités.
- Faible performance des entreprises

## ***Vie Institutionnelle***

Deux groupes de travail ont été constitués afin de réfléchir sur les axes essentiels :

1. L'analyse des problèmes et difficultés vécus par les différents projets ainsi que les propositions internes de solutions. Les participants ont alors contribué à améliorer ces propositions de solutions dans le but d'améliorer la performance des projets ;

2. L'analyse des différents axes prioritaires du CSLP. A ce sujet ils ont examiné les domaines et la façon dont la région pouvait apporter sa contribution à la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

Ainsi, les participants ont proposé en guise de solutions aux difficultés rencontrées çà et là les solutions suivantes :

- favoriser le transfert de compétence entre entrants et sortants
- la concertation permanente entre les structures d'exécution sur le terrain et les instances supérieures des projets
- faciliter l'accès aux outils permanents d'auto-formation
- promotion des AGR pour l'amélioration des revenus des producteurs
- la promotion des échanges inter-paysans
- l'appui à l'émergence des CVGT
- la promotion de l'information et de la sensibilisation pour mieux faire connaître les projets
- la formation des producteurs
- l'implication de la sécurité dans les activités des projets
- l'accélération de la mise en place des schémas d'aménagement
- Développement d'une stratégie de communication et de partenariat
- Impliquer les autorités administratives et les CCTP
- Donner une priorité aux négociations avec les

tenants fonciers

- Promouvoir l'approche genre dans la démarche des projets

Par ailleurs, les participants ont formulé trois recommandations portant sur :

◁ L'institutionnalisation de l'Assemblée Régionale des Directeurs et Chefs de Projet du Centre-Est.

◁ L'élargissement de l'offre financière par l'appui et la promotion des institutions financières décentralisées au niveau local afin d'éviter de la concentrer au niveau d'une seule institution financière limitant ainsi l'accessibilité du crédit aux pauvres.

◁ la prise en compte du volet sécurité dans la formulation des projets afin de palier l'insécurité qui constitue un handicap dans la bonne exécution des projets dans la région.

Et une résolution portant sur l'engagement des participants à organiser annuellement une assemblée régionale des Directeurs et Chefs de Projet.

L'initiative de la région du Centre-Est gagnerait à être divulguée afin de faciliter la concertation au niveau des projets, ONG et programmes de développement dans les différentes provinces.. Elle permettra de mieux conduire le processus de décentralisation.

Synthèse de Mouhamed DRABO  
Géographe /CP-PNGT/Koupéla

*Extrait du rapport de l'assemblée régionale disponible à la DRED/Tenkodogo*

*L'équipe de rapporteurs était constituée de : Monsieur Théophile FAHO, PDR/Boulogou rapporteur général, assisté de Monsieur ILBOUDO Justin, SANOGO Boulaye et SAWADOGO B. Olivier.DREP/Tenkodogo*

***“Nouvelles des terroirs”  
cadre d'expression pour  
les acteurs du développement***

## **LA CONCERTATION EN MARCHÉ DANS LES PROVINCES DE LA KOMONDJARI ET DU GOURMA**

*Une série de rencontres de concertation se sont tenues dans les provinces du Gourma et de la Komondjari au cours des mois d'avril, mai et juin 2002. Toutes ces rencontres visaient une meilleure concertation des différents acteurs travaillant dans ces localités en vue d'harmoniser leurs approches et démarches sur le terrain pour atteindre des objectifs quantitatifs et qualitatifs au bénéfice des populations au nom desquelles ils agissent quotidiennement.*

### **DANS LE GOURMA**

◆ La salle de réunion de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification de l'Est (DREP/EST) a abrité une rencontre du Cadre de Concertation Technique Provincial du Gourma (CCTP/GRM), le mardi 23 avril 2002. La rencontre avait pour objectif de choisir les quinze (15) premiers villages d'intervention du Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs dans le Gourma (PNGT2-GRM).

Présidée par le Haut-Commissaire de la Province du Gourma, Monsieur Clément W. GANSONRE, on notait la présence d'une trentaine de participants dont le Directeur Régional de l'Economie et de la Planification, les Responsables des Services techniques provinciaux, des Projets et ONG, les Secrétaires Généraux de la Province et de la Mairie de Fada, les Préfets des départements, et les membres de la coordination provinciale du PNGT/Gourma.

Avant d'aborder le principal point de l'ordre du jour, la CP/ PNGT a fait un bref exposé sur sa démarche opérationnelle sur le terrain. L'intérêt manifesté par cet exposé a amené les participants à poser de nombreuses questions sur le PNGT2 et

spécifiquement sur les Commissions Villageoises de Gestion des Terroirs (CVGT) et du Fonds d'Investissement Local (FIL).

Le deuxième exposé a été fait par le Coordonnateur Provincial du PNGT2 au Gourma, monsieur Noufou DAHANI. Son intervention a porté sur les critères de choix des villages, prédéfinis par la Commission Provinciale d'Aménagement du Territoire (CPAT) en 1999 pour le choix de 50 villages d'intervention, et ceux définis par l'EMP pour le choix des 15 premiers villages d'intervention, la liste des 50 villages sélectionnés par la CPAT et celle des 15 villages proposés par la CP/PNGT. Il a insisté sur ce dernier point en disant que c'est un travail de concertation avec certains acteurs de terrain et d'autres partenaires au développement qui est à la base de cette proposition. Les discussions et les échanges qui ont suivi son exposé ont permis aux participants d'entériner à l'unanimité les 15 villages proposés comme étant les premiers villages d'intervention du PNGT2 dans le Gourma.

◆ Sur initiative du Programme d'Appui au Développement Local à l'Est (ADELE) une autre rencontre s'est tenue au même lieu, le jeudi 2 mai 2002 à partir de 10 heures.

L'objet de ladite rencontre était de donner des informations et d'échanger sur l'organisation d'un concours destiné à encourager l'innovation des activités paysannes dans trois provinces de l'Est que sont la Gnagna, le Gourma et la Tapoa.

Les participants à la rencontre sont venus de l'Administration générale (Haut-Commissaire, Secrétaire Général, Préfets des départements), des services techniques provinciaux (Agriculture, Elevage, Environnement), des ONG et Projets (ARFA, APRG, ADELE, ILES de Paix, PNGT) et du monde rural (2 représentants des producteurs).

Après le mot de bienvenue de monsieur le Haut-Commissaire de la province qui présidait la réunion, la parole fut donnée à monsieur KABORE . Alexis, Coordonnateur du Programme ADELE et à Madame HENRI Elyse du bureau d'études ARC. Ils ont présenté les grandes réflexions ressorties suite à l'étude menée par le bureau d'études ARC pour le compte de ADELE et cela en rapport avec l'idée d'organiser un concours sur l'innovation paysanne et les premiers résultats débattus par un comité technique de 13 membres.

Deux documents ont été soumis à l'appréciation des participants pour échanges et amendements. Il s'agit de la fiche de présentation du concours présentée par madame HENRI Elyse et de la fiche de candidature par monsieur SALOU Drissa, Directeur Provincial des Ressources Animales du Gourma et membre du comité technique. A l'issue des échanges, les éléments essentiels suivants ont été retenus:

- Les types d'activités concernées par le concours comprenant les activités génératrices de revenus pour les femmes (AGRF), l'artisanat, la DRS/CES, le maraîchage, la production animale, la valorisation de la faune et de la forêt.

- Les catégories de personnes pouvant concourir (individu femme ou homme, les associations ou groupements de jeunes, femmes, hommes ou mixtes).

- Les différents critères retenus pour juger les candidats au nombre de six : l'innovation, la possibilité de vulgarisation, la rentabilité, l'impact sur l'environnement, le niveau de l'appui financier extérieur, l'intérêt pour les femmes (nouvelles techniques favorables aux femmes).

- Les différentes étapes pour l'organisation du concours et la composition des jurys.

- La valeur et le nombre de prix par province soit cinq millions (5.000.000) de francs CFA par province et un total de quinze (15) prix pour toutes les catégories du concours.

- Deux prix spéciaux seront décernés dont l'un est réservé pour la meilleure innovatrice et l'autre pour l'innovation qui profite le plus aux femmes.

Le but final du concours est de produire un catalogue où toutes les innovations paysannes de la région seront répertoriées.

### **DANS LA KOMONDJARI**

◆ Le Projet de Développement Local de la Komondjari (PDL/K) a initié une rencontre de concertation tenue à Gayéri le jeudi 25 avril 2002.

L'objectif de la journée de rencontre était de définir un code de financement provisoire pour les interventions d'appui au développement local dans la province de la Komondjari. Elle a regroupé une vingtaine de participants dont les opérateurs sous-traitants du PDL/K, les services techniques déconcentrés dans la Komondjari et d'autres partenaires tels que les ONG et Projets.

La méthodologie de travail a consisté en des exposés sur des documents de base préparés par le PDL/K et soumis à l'appréciation des participants. Le premier exposé a porté sur les principes généraux de la grille de financement des activités du PDL/K. Les échanges enrichissants menés autour du document ont permis de l'améliorer.

Une synthèse des codes de financement pratiqués au Burkina Faso a été présentée. A la lumière de ces différents codes et suite à des discussions, les participants ont proposé des taux de cofinancement applicables à des groupes d'activités éligibles au fonds d'investissement du PDL/K. En exemple, le concours financier des promoteurs au titre de la réalisation des activités éligibles est de 1% pour les infrastructures routières ; 5% pour le reboisement et aménagement forestier/appui à la production de bois ; 10% pour CES/DRS - lutte anti-erosive ;

25% pour l'appui à la production de lait et de miel.

L'objectif visé par l'atelier a été atteint, car, les participants ont réussi à définir un code de financement provisoire que le PDL/K et les autres intervenants de la province pourront tester en 2002. A terme, ce code pourrait être adopté comme instrument pour une intervention harmonieuse sur le terrain.

◆ Des rencontres bilatérales entre le PDL/K et le PNGT2 du Gourma ont eu lieu respectivement à la Coordination Provinciale du Gourma à Fada le 14 mars 2002 et au siège du PDL/K à Gayéri le 18 juin 2002. L'objectif de ces rencontres était de s'informer réciproquement sur les deux programmes avec un focus sur les conditions et modalités d'intervention du PNGT dans les provinces dites d'intervention concertée où d'autres programmes de développement y interviennent déjà, les axes de collaboration possibles entre les deux programmes, le code de financement utilisé par le PNGT2, etc. Les deux rencontres déjà initiées ont permis aux deux structures de faire de grands pas en matière de collaboration.

Toutes ces activités de concertation vécues dans les deux provinces au cours des trois derniers mois permettent d'affirmer que la concertation est en marche dans cette partie de la région Est.

**Marcel TINDANO**  
Géographe  
Coordination Provinciale  
du PNGT2-Gourma

## SANMATENGA : LE CADRE DE CONCERTATION TECHNIQUE ADOPTE LES TEXTES REGISSANT SON FONCTIONNEMENT.



Le Présidium à la clôture de la session. Au centre le Haut-Commissaire, à droite le Secrétaire Général et à gauche le Directeur Régional de l'Economie et de la Planification

L'hôtel Zinoogo a abrité les 3 et 4 juillet 2002, la 1ère session ordinaire du Cadre de Concertation Technique Provincial (CCTP) du Sanmatenga. Placer sous le signe de la ré dynamisation du CCTP, Cette session a regroupé une cinquantaine de membres issus des différents projets et programmes de la localité ainsi que les responsables des services techniques des structures étatiques. L'objectif de cette rencontre était la relecture des textes régissant le fonctionnement du CCTP, la programmation des activités de l'année 2002 et la présentation des différents partenaires au développement.

### De la nécessaire relecture des textes

Le cadre de concertation jadis dénommé Cadre de Concertation Provincial des Partenaires de Développement (CCPPD), créée en 1993 a connu une longue période de léthargie. Cette situation a pour ainsi dire freiné les actions de concertation au niveau de la province. Dans le but de favoriser une plus grande synergie d'action entre les différents partenaires au développement, la ré dynamisation du cadre s'est donc avérée plus qu'une nécessité.

C'est ainsi que le Cadre de Concertation a entrepris la relecture de ses textes pour les rendre conforme à ceux de la Réorganisation Agricole et Foncière.

Pour ce faire un comité ad hoc a procédé à la relecture des textes à proposer au Cadre de Concertation lors de la session.

Le mot d'ouverture de la 1ère session ordinaire a été prononcé par M. Pierre BICABA, Secrétaire Général de la Province représentant le Haut Commissaire. Dans son discours, il a souligné l'importance de cette session qui marque un tournant décisif dans la dynamisation de la concertation dans la province.

Après 2 jours d'échanges fructueux, les participants ont adopté après amendement le règlement intérieur, le programme activités du reste de l'année 2002 du CCTP/Sanmatenga.

Ensuite, les membres du Cadre de Concertation ont pu suivre les présentations des partenaires au développement suivants :

Les Caisses Populaires, l'ADRK (Association pour le Développement de la Région de Kaya), le PDLS (Projet de Développement Local du Sanmatenga), le PS/CES/AGF (Programme Spécial Conservation des Eaux et des Sols et Agroforesterie), le Plan, le PNGT2 (Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs), WSM/DIRS : Word Solidarity Mondial/Développement Intégré de la Région du Sanmatenga, le PERCOMM.

A l'issue des présentations, le Haut-Commissaire, Monsieur. Maxime BANDAOGO, Président du CCTP dans son discours de clôture, s'est réjoui de sa tenue effective et a tenu à remercier le PDLS qui a financé cette session. Il a également exhorté les différents participants à redoubler d'effort pour permettre une réelle concertation dans le Sanmatenga.

**NIKIEMA Sandaogo Ferdinand**  
chargé de communication  
CP/PNGT2 Sanmatenga.



Une vue des participants à la session du CCTP

## **Que faire pour mieux vendre nos oignons ?**

Depuis quelques mois, nous avons commencé une enquête auprès des jardiniers des environs de Koudougou. Grâce à eux, nous trouvons toutes sortes de légumes sur le marché. Si vous trouvez parfois que les légumes sont chers, allez à leur rencontre dans leur jardin. Vous verrez qu'il faut beaucoup de travail pour récolter un kilo de carottes ou un kilo d'oignons. Surtout, ils vous expliqueront les difficultés qu'ils rencontrent pour vendre leur produits à un bon prix. Quand ils vont sur le marché de Koudougou, il arrive qu'à midi, ils n'ont pas pu vendre tous leurs produits. Ils sont obligés de les vendre très peu cher. Cela ne paye pas leur travail. C'est ainsi qu'il leur arrive de vendre un sac d'oignons à 5 000 F, alors qu'ils espéraient en trouver 10 000 F : c'est que ce jour là, les acheteurs étaient moins nombreux que les jardiniers !

Or l'autre jour, de passage à Boromo, une vendeuse m'a proposé des oignons. Je lui ai demandé d'où ils venaient. Je me disais, sûrement, elle va me dire : " De Koudougou !" Or elle m'a répondu :

" Du Niger ". Cela m'a beaucoup étonné. Alors que les jardiniers de Koudougou n'arrivent pas à bien vendre leurs oignons, comment se fait-il que les jardiniers du Niger vendent leurs oignons au Burkina ?

De retour à Koudougou nous avons été faire une enquête sur les marchés de Koudougou. Nous y avons rencontré un commerçant venu du Niger avec un camion rempli d'oignons. Il nous a dit : " C'est vrai les oignons du Burkina, spécialement ceux de Koudougou, sont meilleur que ceux du Niger. Ils ont plus de goût. Quelques oignons du Burkina suffisent pour assaisonner tout un plat. Les cuisinières (et les consommateurs !) préfèrent les oignons du Burkina.

Seulement, les oignons du Niger sont moins chers ! "

Donc lui, il vient à Koudougou pour ajouter des oignons du Burkina à ceux du Niger. Ensuite, il ouvre tous ses sacs, et il mélange les oignons du Niger avec ceux du Burkina. Enfin, il met des oignons du Burkina au dessus de son sac. Puis il repart avec son camion sur Bobo-Dioulasso et Bouaké, en Côte d'Ivoire.

Nous sommes partis à Bobo-Dioulasso pour continuer notre enquête. Là, nous avons rencontré la même pratique : des commerçants qui mélangeaient les oignons du Niger et ceux du

Sourou (province du Burkina), pour continuer vers la Côte d'Ivoire.

A la fin de cette enquête, moi, Têngembiiga, j'ai envie de poser quelques questions au jardinier du Burkina :

1) Saviez-vous qu'on vend au Burkina des oignons venus du Niger, et que malgré les frais de transport, ils sont moins chers que ceux du Burkina ?

2) Saviez-vous que de nombreux commerçants mélangent les oignons du Niger à ceux du Burkina pour aller les vendre en Côte d'Ivoire ?

3) Saviez-vous que les cuisinières et les consommateurs préfèrent les oignons du Burkina à ceux du Niger ?

Ainsi, la force des oignons du Niger, c'est leur prix : Ils sont moins chers que ceux du Burkina. La force des oignons du Burkina, c'est leur qualité : Ils ont meilleur goût et ils se conservent plus longtemps.

Comme les oignons du Burkina, le plus souvent, sont plus rouges et plus petits que ceux du Niger, il est assez facile de les distinguer. Alors, j'ai une dernière question à poser :

4) Est-ce que les jardiniers du Burkina ne pourraient pas s'unir et s'organiser pour garantir aux consommateurs des oignons de bonne qualité ?

Pourquoi ne pas vendre les oignons du Burkina dans des sacs laissant voir la qualité des légumes (comme les sacs de pommes de terre), avec des étiquettes garantissant la qualité, la date de la récolte, la provenance (lieu de production) et le poids de la marchandise. Ces sacs seraient accompagnés d'une facture, pour que le commerçant puisse garantir sa marchandise.

Les jardiniers qui seraient reconnus comme produisant des oignons de qualité aurait le droit d'avoir des sacs avec des étiquettes spéciales. C'est ce qu'on appelle " un label de qualité ". Sur cette étiquette, on pourrait écrire par exemple : " Oignons du Burkina - Qualité contrôlée et garantie "

Sûrement que de tels oignons se vendraient bien à Bouaké, et même à Abidjan !

Cet article a été écrit d'après l'enquête de M. René Bama et de M. Eric Batiébo de Radio Palabre, dans le cadre du réseau 4R. Une émission radiophonique d'une demi-heure sur ce thème est également disponible auprès du SEDELAN (B.P. 332 - Koudougou - tél: 44 03 56) ou de Radio-Palabre (B.P. 196 - Koudougou - tél. 44 00 81).

## **Problématique de la participation des femmes à l'exécution des projets de développement villageois**

Dans la dynamique de la pérennisation des actions pour un développement durable du milieu rural, les stratégies d'intervention des programmes et projets sont de plus en plus axées sur la participation et la responsabilisation des populations. Cette conception fait appel à l'approche participative qui place l'Homme au centre du développement.

L'approche participative intègre intimement l'approche genre dans la mesure où toutes les couches sociales sont considérées comme partenaires qui prennent une part active à la réalisation de tout projet susceptible de constituer un levain pour l'épanouissement de toute la population sans négliger les interactions qui existent entre les différents groupes sociaux.

Malgré tous les efforts consentis pour la mise en pratique sur le terrain de ces approches, des difficultés plus ou moins perceptibles subsistent et entravent la maîtrise des tâches par certaines couches sociales et la couche la plus touchée est celle des femmes.

Le constat est qu'au cours de l'exécution des activités communautaires, tant qu'il y aura les hommes au devant de la scène le travail se mène plus aisément par les femmes parce que les "conducteurs éclairés" leur indiquent toujours ce qu'il y a à faire (pourtant le plus gros effort tel le transport des agrégats, la corvée d'eau, etc. leur revient toujours). Assez rarement les femmes dirigent des travaux en présence des hommes. Comment s'y prendront-elles une fois regroupées entre elles femmes pour réaliser des activités qui demandent leur dextérité ou pour conduire les micro-projets propres à elles? Elles seront sans doute confron-

tées à l'incapacité de mettre en pratique le contenu des formations reçues. En ce moment, nul ne peut parler de timidité ni de complexe d'infériorité, ni même de pesanteurs socio-culturelles.

Les causes de la non maîtrise de certaines techniques même élémentaires par les femmes sont souvent dues au manque de savoir et de savoir-faire. Il ne suffit pas d'exiger la présence des femmes aux rencontres, il faut aussi considérer certains paramètres les concernant car ceci pose tou-

jours la problématique de la formation et de l'information des femmes.

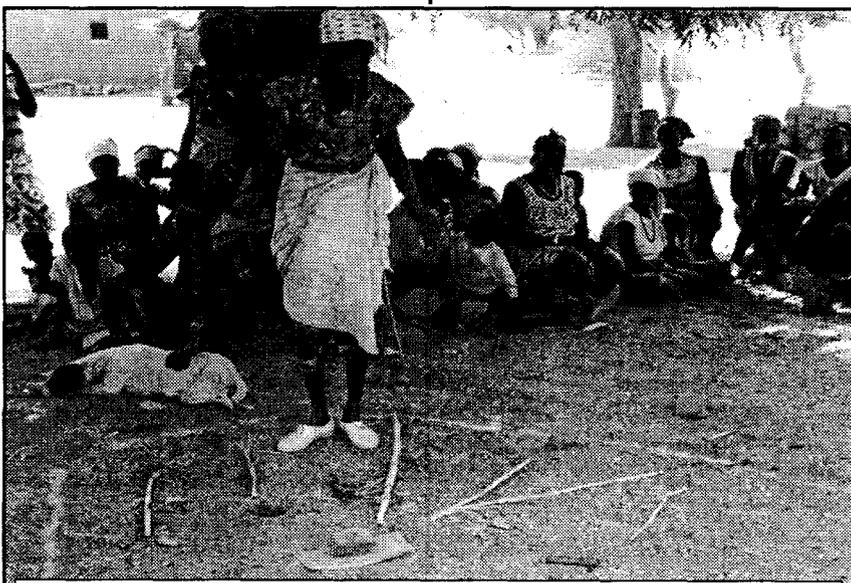
Beaucoup d'influences (la fatigue après de longues corvées d'eau et/ou de bois, les pesanteurs socio-culturelles, l'analphabétisme, l'entretien des enfants, etc.) s'exercent sur les femmes pendant les séances de formation, de

causeries / débats,

d'information qui sont organisées au niveau des villages rendant ainsi leur participation et leur compréhension faibles. Même si des cotas sont fixés, pour diverses raisons, les absences au niveau des femmes seront plus prononcées. Que faire? Faudra-t-il les laisser dans cette situation? Pour encore dire qu'elles ne font pas assez d'effort? La nécessité d'approfondir la réflexion sur le sujet s'impose.

L'approche genre nous indique que les spécificités et les différences doivent être considérées dans la mise en œuvre de tout projet villageois. Il appartient à chaque partenaire au développement d'adapter sa stratégie d'intervention aux réalités de sa zone d'action, d'incorporer la problématique de la parité hommes-femmes dans toutes les activités en vue de garantir la participation et la responsabilisation effective des femmes.

Fatoumata OUEDRAOGO  
Coordination Nationale du PNGT2



**Un groupe de femmes élaborant une carte du terroir à l'aide d'outils MARP**

### **Une jeunesse rurale désespérée**

Lors d'une rencontre entre la population d'un village de la province du Kourittenga et l'équipe de la coordination provinciale du PNGT2, les jeunes du village sont sortis nombreux pour assister à la dite rencontre aux côtés de leurs parents.

Tout au long du déroulement de la réunion, les adultes ont pris une part active aux discussions qui ont permis d'aboutir à des décisions importantes en direction des actions à entreprendre pour le développement du village. Les jeunes quant à eux, regroupés en un seul endroit, sont restés muets, en véritables observateurs, outre quelques petites phrases lancées de temps à autre suite à l'incitation de l'animateur principal de la rencontre (un cadre du PNGT) pour les obliger à prendre la parole

La situation est devenue tellement flagrante, qu'un autre représentant du PNGT a fini par attirer l'attention des jeunes sur le fait qu'ils constituent l'avenir de ce village et que toute décision prise pour ce village les concerne en priorité, en conséquence ils sont invités à exprimer leurs pensées. Les adultes saisissent alors l'opportunité pour appuyer cette observation. Le président de la CVGT nous fait savoir que sans être dans le village nous avons touché à un aspect primordial de leur préoccupation. Il poursuit en disant que le comportement des jeunes de ce village est très critique, ils se mettent en marge de tous les travaux communautaires ils ne se mêlent à rien, souvent sans gêne ils s'installent à l'ombre des arbres pendant que leurs parents s'activent à confectionner des cordons pierreux, à rassembler des agrégats pour la construction d'infrastructures d'intérêt public.

Après la réunion, les jeunes nous accostent pour justifier leur comportement. Selon eux, leur situation est assez précaire et leurs parents ne font rien pour leur épanouissement, ceux-ci ont refusé de les scolariser sous prétexte qu'ils n'ont pas de moyens, ils ont été privés de bien d'autres choses.

Pour éviter la polémique parce que toute l'as-

sistance a commencé à s'intéresser à la conversation et ne maîtrisant pas tous les éléments nécessaires pour intervenir avec impartialité, nous avons préféré nous retirer en mettant ainsi fin à ce débat fort enrichissant

Devons-nous effectivement couper court à un tel débat qui pose toute la problématique du développement rural ? Les jeunes ne représentent-ils pas les acteurs privilégiés pour bâtir le Burkina Faso ? Qui pouvait imaginer pareille conduite dans le milieu rural où l'éducation assurée par les parents est du modèle à développer la soumission des enfants aux adultes, le respect de la décision des plus âgés (vieux) ?

Un conflit plus ou moins ouvert entre adultes et jeunes, est-ce un fait de la modernité qui introduit de nouvelles données dans le milieu rural ? Ou est-ce un conflit de générations ou un conflit d'intérêt ou encore un manque de communication ?

Cet état de fait, dont nous avons été témoin sur terrain, a retenu toute notre attention. Il ne doit pas être considéré comme un cas isolé mais doit faire plutôt appel à la réflexion. Les responsabilités sont engagées de part et d'autre : l'Etat à travers ses institutions de développement et les ONG qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

Une fois encore, engageons la réflexion pour trouver des palliatifs le plus vite possible, avant que les jeunes ne sentent le désir ou se trouvent dans l'obligation de quitter les villages à la recherche d'un mieux être dans les villes et pays voisins privant ainsi le milieu rural des bras valides. Aussi, les jeunes partis qui assurera la relève, la continuité et la pérennisation des actions de développement en cours de réalisation, les valeurs traditionnelles ne seront-elles pas perpétuées par nos enfants ?

L'éloignement des jeunes ne les exposent-ils pas à toutes les tentations malveillantes ?

**Fatoumata OUEDRAOGO**  
Coordination Nationale du PNGT2

### **COMMENT UNE CVGT DOIT-ELLE MOBILISER LES RESSOURCES ?**

Dans notre précédent numéro nous avons fait cas de la commission villageoise de gestion du terroir. Il a été question dans cet article, de la mise en place d'une CVGT ; ses attributions, son organisation, et son fonctionnement.

Le thème de ce mois portera sur la mobilisation des ressources par la C.V.G.T.

En effet, tout au long de cet article, nous essayerons de vous donner des informations en matière de mobilisation de ressources, de recherche de financement et de gestion des ressources. Car pour pouvoir mener des actions concrètes sur le terrain, toute organisation a besoin de ressources financières.

La CVGT qui a donc en charge la destinée du village doit développer des initiatives locales afin de mobiliser des fonds avant de rechercher des financements auprès des bailleurs dans le cadre de l'exécution des actions de leur plan de développement.

Ainsi la CVGT mise en place selon les prescriptions de l'arrêté conjoint doit ouvrir au préalable un compte dans une institution financière de la place. Elle doit développer des initiatives locales afin d'alimenter ce compte. Le développement de ces initiatives peuvent se faire par des cotisations des populations du villages, des différents groupements etc. La capacité de mobilisation des ressources financières par les populations traduit leur volonté et leur dynamisme pour leur déve-

loppement.

Cette mobilisation des ressources est une difficulté à laquelle les populations rurales sont confrontées chaque jour, compte tenu de l'ampleur de la pauvreté sévissant dans les villages. Néanmoins une lueur d'espoir existe lorsque les populations se regroupent et forment un ensemble cohérent.

Cet aspect permet de mieux canaliser les forces. En un mot, il faut que les populations parlent d'une même voix lorsqu'elle parle de l'orientation et de la coordination de leur développement.

La CVGT mise en place doit être cet instrument de solidarité et de cohésion sociale.

Il faut beaucoup de tact et de patience pour mobiliser des fonds. Et l'un des aspects importants dans cette action, est le développement du partenariat. On l'a dit et on ne cessera de le répéter, l'Etat ne peut plus seul faire face à toutes les demandes d'investissements des différents villages. Il faudrait donc que les villages arrivent à se prendre en charge. Et le partenariat demeure la seule alternative plausible.

#### **Comment alors développer ce partenariat ?**

Lorsqu'on veut se lancer à la recherche de partenaires pour des appuis quelconques, il est opportun de détenir un document

retracant sur une période donnée les grandes orientations prises en matière de développement.

Il est donc demandé à la population à travers sa CVGT d'élaborer un diagnostic conjoint, et un plan de développement du village. Dans ce plan, il est bon de mentionner les actions à entreprendre, le coût de réalisation, l'apport du village, et les financements recherchés. Ces documents une fois élaborés sont des outils sûrs de négociation. Le plan de développement du village permet dès l'instant qu'il est conçu, d'avoir une idée des ressources financières à mobiliser. Car si on sait ce dont on a besoin, on peut alors mener les recherches.

Et lorsque la CVGT a un plan de développement de son village, elle peut alors développer le partenariat. La CVGT recense en fonction des actions contenues dans son plan des partenaires privilégiés capables de financer ou d'apporter un appui quelconque dans la réalisation de ces actions. Pour ce faire, un exemplaire du plan est envoyé à tous ces partenaires. Ceci leur permettra de mieux s'imprégner des actions en cours dans le village et de bien cibler leur intervention.

L'envoi des plans de développement du village aux partenaires peut se faire par la poste ou sous une autre forme. Mais il est préférable pour la CVGT de le faire elle-même en les déposant chez les partenaires. Cela favorise les échanges et donne l'occasion de mieux expliquer certains aspects du plan avec les partenaires.

Une fois le contact pris avec un partenaire,

la CVGT doit rester à l'écoute et non harceler le partenaire. Car les procédures et modes de financement varient d'une structure à une autre.

Un dernier élément important dans la mobilisation des ressources par la CVGT est la prise en compte des ressortissants du village installés dans d'autres localités du pays ou ailleurs dans le monde. Ces ressortissants doivent aussi bénéficier du plan de développement du village afin qu'ils puissent savoir ce qui se passe au village.

La connaissance du contenu du plan orientera mieux leurs actions en faveur du village. La CVGT doit prendre alors contact avec toutes les associations des ressortissants du village afin de leur expliquer les grandes orientations prises en matière de développement pour le village. Cette considération portée aux ressortissants par la population du village à travers la CVGT témoignera de la confiance que les villageois leur portent.

Il faut indiquer que l'approche expliquée dans cet article n'est pas la seule possible. D'autres méthodes de mobilisation de ressources peuvent exister. Dans ce cas il serait intéressant de nous les faire parvenir afin que nous puissions ensemble les mettre à la disposition des populations rurales. Cela les aiderait beaucoup à résoudre un temps soit peu le problème de financement de leur micro-projet.

**Mouhamed DRABO**  
**Géographe PNGT/KOURITTENGA**

### **HOUET " Des outils de passation des marchés à l'usage des communautés rurales "**

Dans le cadre de l'exécution de sa composante Développement des capacités locales, le PNGT2 a élaboré un certain nombre de documents type à l'intention des Commissions Villageoises de Gestion des Terroirs (C.V.G.T.) afin de les aider dans la "passation de leurs marchés. La mise à la disposition de ces documents aux CVGT est une chose, mais leur appropriation par celles-ci en est une autre. Pour répondre à cette préoccupation, des boîtes à images et des supports pédagogiques sur les procédures de passation de marchés à l'usage des Communautés rurales ont été élaborés. Ces outils ont été conçus autour de six (06) thèmes :

- ▶ La convention de coopération ;
- ▶ La lettre d'invitation à soumissionner ;
- ▶ L'évaluation des offres ;
- ▶ La lettre de commande fournitures ;
- ▶ Le contrat de contrôle de travaux ;
- ▶ Le contrat d'obligation.

Afin de finaliser le travail d'élaboration, il est important de tester la validité des outils à travers des séances d'animation avec les populations. C'est ainsi que les 22 et 23 mai 2002, les villages de Kékélesso, Kouentou et Kotédougou dans le département de Bobo-Dioulasso, Province du Houet ont servi de cadres pour un premier test d'animation à l'aide des boîtes à images sur les cinq (5) premiers thèmes cités ci-dessus. La mobilisation était très forte et aussi bien les femmes que les

hommes ont énormément contribué en apportant des éléments d'amélioration au contenu des images. De façon générale, les éléments d'amélioration apportés étaient très pertinents et traduisent surtout le souci des populations de se retrouver à travers les images.

L'équipe d'animation composée de Mme OUEDRAOGO Fatoumata (Chargée de communication à la Coordination Nationale du PNGT2), Mr NOULA Kouna et Mme TRAORE Amélie de la Coordination Provinciale/houet-Tuy et de Mr Mouhamed DRABO Coordonnateur Provincial du Kourittenga (représentant l'Equipe d'élaboration des outils) s'est réjouie d'une telle mobilisation malgré les occupations que l'on sait nombreuses de nos braves populations en ces temps de saison pluvieuse. Elle a profité de l'occasion pour les informer de la disponibilité de ces documents traduits en deux (2) versions Français-Dioula et Dioula par la Coordination Provinciale du Houet-Tuy.

Le moins qu'on puisse dire est que ce premier test a été un succès et nous osons espérer la même mobilisation pour les prochains tests dans autres localités du Pays. Du reste le PNGT2 reste disponible pour mettre ces différents documents à la disposition des partenaires désireux pour usage dans leurs zones d'intervention.

**TRAORE/HIEN Amélie**  
PNGT 2 CP/Houet-Tuy

### **LES COMMUNICATEURS DES COORDINATIONS PROVINCIALES DU PNGT2 SE CONCERTENT.**

La Coordination Provinciale du PNGT Kourittenga a servi de cadre pour la rencontre des chargés de communication des équipes provinciales du Gourma, du Soum du Sanematenga de Koulpélgo, de la Kompienga et de l'Oubritenga, le mardi 25 juin 2002.

L'ordre du jour a porté sur l'examen de la stratégie de communication élaborée dans le cadre de la mise en œuvre du PNGT2 et l'élaboration d'un plan d'action opérationnel de communication pour les coordinations provinciales en tenant compte des réalités locales respectives. Après une brève présentation de l'historique de la communication au PNGT, ainsi que des objectifs et de la stratégie de la communication

au PNGT2 par Madame OUEDRAOGO Fatimata et Mr. Yamba YAMEOGO, une analyse du contexte de la communication et des supports et outils utilisés a été faite.

Les travaux se sont poursuivis avec l'examen des programmes d'activités 2002 des différentes coordinations présentes à la rencontre.

De l'avis des participants, cette rencontre a été judicieuse dans la mesure où elle a permis de rassembler les rudiments pour l'élaboration du plan d'action opérationnel, et également favoriser l'échange entre les différents communicateurs du PNGT2.

**Sié Salif Stéphan KAMBOU**  
CP/PNGT Kourittenga

**LES CONFLITS FONCIERS : ACTEURS ET ENJEUX**

Comme chaque année, l'installation de l'hivernage constitue une période de réveils des conflits fonciers. Toutes les provinces ont pratiquement leurs zones rouges à surveiller. La situation est si préoccupante que le Ministère de l'Administration et de la Décentralisation instruit régulièrement les Hauts Commissaires d'observer une plus grande vigilance dans la gestion de ces conflits durant toute la campagne agricole.

En attendant de pouvoir revenir sur les origines et les causes profondes de ces conflits, il nous a paru plus opportun de diriger la présente réflexion sur les acteurs et les enjeux des conflits fonciers.

Les conflits fonciers opposent avant tous les agriculteurs, les éleveurs, et les professionnels du monde rural d'un terroir donné.

Mais il n'y a pas seulement qu'eux. Les acteurs connus vivent généralement sur le terroir de déroulement des conflits et agissent au vu et au su de toute la communauté, des observateurs et des autorités locales. Ils peuvent aussi ne pas résider dans la zone du conflit mais y avoir des intérêts certains. Ces personnes sont parties au conflit parce que leurs intérêts individuels ou collectifs sont directement ou indirectement menacés. Mais il existe aussi les acteurs inconnus dont l'ignorance même de leur existence peut emporter des conséquences négatives sur la perception et la gestion d'une situation conflictuelle. Cette catégorie de personnes étrangères au conflit au départ deviennent des acteurs de seconde zone qui " achèteront " le conflit et contribueront par leurs conseils et leurs interventions souterraines à rendre très complexe et inextricable un problème apparemment simple à l'origine. On constate alors un durcissement des positions, des revirements dans les attitudes et les comportements, les rejets des décisions consensuelles précédemment prises, l'introduction de nouvelles exigences difficiles ou impossibles à satisfaire, etc. ces acteurs cachés se retrouvent la plupart du temps parmi les ressortissants du terroir, cadres actifs ou retraités de l'Administration ou opérateurs économiques, les Représentants de l'Administration étatique

elle-même par un effet d'identification aux parties, les hommes politiques de la région, la hiérarchie de la chefferie coutumière. Sans oublier le fait que certaines querelles religieuses peuvent être à l'origine de ces conflits qui sont intra-communautaires, intercommunautaires et/ou professionnelles.

Si l'enjeu des conflits fonciers reste principalement la compétition ouverte pour l'occupation de l'espace rural à des fins de productions, il faut aussi relever le fait que les enjeux de conquête, d'établissement ou de contrôle d'un pouvoir local est une réalité vécue.

Cette lutte pour le leadership est aujourd'hui bien activée par les perspectives qu'offrent les consultations nationales ou locales pour le choix des représentants des populations dans le cadre de la construction d'un Etat de droit démocratique et le processus de décentralisation en cours.

Cependant il y a lieu de souligner cet autre aspect qui nous semble important dans l'approche de la gestion des conflits fonciers : les enjeux économiques et politiques ne sont pas les seuls facteurs à prendre en compte dans leur traitement. L'influence de la culture du milieu, le lien affectif d'une communauté ou d'un individu à sa terre, l'histoire du peuplement du terroir, les peurs et les frustrations passées ou présentes de la communauté constituent autant de champs d'investigations pour les organisateurs et les animateurs des commissions villageoises de gestion des terroirs.

A cet effet, la réorganisation spatiale menée de concert avec la population par le PNGT nous semble la stratégie appropriée dans la perspective d'une plus grande sécurisation foncière. Mais pour être durable, elle devrait constituer une étape. La prochaine pourrait être la sensibilisation et l'information en direction des acteurs cachés des conflits, mais aussi une plus grande disponibilité des plans de gestion des terroirs, surtout au niveau des cadres de concertation technique provinciaux.

**Sébastien WILLY**  
Haut Commissaire du Kourittenga.

# PROJET AGRICULTURE DURABLE (PAD)

DESCRIPTION	CONTENUS
1/- Les objectifs du Projet (1996 - 2007)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectifs Généraux :</b></li> <li>- Conditions de vie des agriculteurs/agricultrices sont améliorées</li> <li>- Besoins nutritionnels d'une population croissante sont satisfaits</li> <li>- Potentiel des ressources naturelles est sauvegardé</li> <li>• <b>Objectif de Projet :</b> Production agricole adaptée au milieu est augmentée</li> </ul>
2/- Pour la phase II du Projet	I.) <b>Objectif Global :</b> Production agricole adaptée au milieu est augmentée I.) <b>Objectif spécifique :</b> Des actions de production agricole et de gestion des ressources naturelles visant un développement durable consolidés et intensifiés en partenariat avec les communautés à la base dans la zone d'intervention du Projet.
3/- Zone d'intervention du Projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Province du Kourittenga :</b> 42 villages dont 12 avec l'approche GT</li> <li>- <b>Partenaires :</b> Organisations Paysannes et autres partenaires techniques et institutionnels (DPA, DPRA, PNGT...)</li> </ul>
4/- Source de Financement	- <b>République Fédérale d'Autriche :</b> Subvention à 100%
5/- Démarrage	- <b>Date :</b> Octobre 1996
6/- Clôture	- <b>Date :</b> Décembre 2007
7/- Localisation du Projet	- <b>Siège :</b> Koupèla BP 186, Tél : (226) 70.03 17 mail : pad @fasonet.bf
8/- Personnel Date : Décembre 2007	- 14 agents

## Approche

Le PAD se propose une approche participative, multi - sectorielle et décentralisée qui a pour site de mise en œuvre les villages et les terroirs concernés : dans cet espace, la population constitue le groupe cible objet de l'intervention ; mais un accent particulier est porté sur le groupe des femmes et celui des jeunes afin de mettre en valeur ces potentialités parfois oubliées.

La formation occupe une place très importante dans le processus de transfert des compétences et de la responsabilisation des producteurs sans laquelle aucun développement durable ne peut être possible.

Dans ce processus " l'HOMME " est au centre de son propre développement ; il analyse la situation et prend la décision des actions à mener, le Projet ne vient qu'en appoint pour la concrétisation de celles-ci. D'où l'analyse " Homme - Besoins - Ressources - Actions "

Le Projet PAD est un projet de gestion des Ressources Naturelles qui suit l'approche globale prônée par le PNGT

(Programme National de Gestion des Terroirs) ; qui met l'accent sur la formation des producteurs, l'aménagement (LAE), enfin le développement local par l'auto - promotion.

Un certain nombre d'outils sont utilisés pour l'atteintes des objectifs à savoir :

- La Planification Villageoises des Actions (PAV)
- Les Plans et Schémas d'Aménagement et de Gestion des Terroirs
- L'utilisation des paysans endogènes comme : Paysans Promoteurs, Planificateurs, ou Spécialistes (Multiplicateurs des semences améliorées Auxiliaires d'élevage, Aménagiste...).

Le partenariat occupe une place de choix dans l'approche du projet ; en ce sens que le projet collabore avec l'ensemble des services techniques partenaires (DPA, DPRA, DRA, DREP, DPEEF, Associations de Développement local etc.) dans le cadre de la réalisation de son plan d'opération.

### ACTIVITES MENEES

- o Alphabétisation
- o Cours par correspondance
- o Thèmes généraux sur l'agriculture
- o Traction animale
- o Auxiliaires d'élevage
- o Foyers améliorés
- o Activités Génératrices de revenus
- o Fiches Techniques
- o Voyages d'étude
- o Autres formations, etc...
- o Cordons pierreux
- o Bandes enherbées
- o Fosses Fumières
- o Production de plants
- o Plantation d'arbres (vivants)
- o Ouverture de piste à bétail
- o Traitement de ravines
- o Foyers améliorés
- o Production semences améliorées
- o Banques céréalières et Magasin d'intrants

### RESULTATS OBTENUS

- o 150 centres avec 35 auditeurs par centre
- o 500 auditeurs abonnés à INADES-Formation
- o 120 PP formés (transmettent leurs savoir aux autres)
- o 8 spécialistes paysans en traction animale sont formés en techniques culturales
- o 10 spécialistes paysans formés en aménagement
- o 350 femmes formées (transmettent leur savoir aux autres)
- o elles ont été élaborées pour servir de guide
- o ils sont organiser pour renforcer les connaissances
- o elles se font au besoin ou selon l'opportunité
- o 6 500 hectares protégés.
- o 3 250 mètres (2001)
- o 281 fosses (2001)
- o 400 000 plants
- o 120 000 plants (soit 30% de taux de survie)
- o 5,50 km de piste à bétail délimités et matérialisés de concerter avec la population (2001)
- o 5 ravines traitées
- o 2 200 foyers confectionnés et utilisés
- o 3 tonnes produites (surtout Niébé)
- o 6 construites et fonctionnelles

Moulaye Idrissa PAI/Kouritenga